

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de JONCHERY-SUR-VESLE

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°CUGR-DACPT-FAV-2018-003 du 09/03/2018, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du PLU de la commune de JONCHERY-SUR-VESLE.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 34 jours,

**du lundi 9 avril 2018 (ouverture à 10h00)
au samedi 12 mai 2018 (clôture à 12h00).**

Le projet de révision du PLU porte sur les principaux objectifs suivants :

- répondre aux exigences actuelles des habitants en terme de qualité de vie, d'aménagement et de développement durable ;
- redéfinir le document d'urbanisme pour l'adapter aux exigences actuelles en matière d'aménagement ;
- délimiter les zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles, ainsi que les conditions de construction ;
- veiller à une utilisation économe des espaces tout en garantissant la création d'espaces ouverts et de liaisons douces ;
- encourager la performance environnementale des constructions tout en veillant à une bonne insertion dans l'espace urbain ;
- équilibrer l'offre en logements locatifs ;
- garantir la qualité des paysages notamment en entrée de bourg.

Madame Ginette BINET, professeur retraité, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi 9 avril 2018 au

samedi 12 mai 2018 inclus, de 9h00 à 12h00 (sauf le lundi 9 avril : démarrage de l'enquête publique à 10h00) ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur un poste informatique mis à disposition aux jours et heures ouvrables à la mairie de JONCHERY SUR VESLE et/ou sur le site du grand Reims : www.grandreims.fr. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées par le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.grandreims.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du pôle territorial Fismes Ardre et Vesle et sur le site www.grandreims.fr dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 9 avril 2018 de 10h à 12h,**
- **Jeudi 19 avril 2018 de 10h à 12h,**
- **Samedi 12 mai 2018 de 10h à 12h.**

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de JONCHERY-SUR-VESLE et à la sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de révision de PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand-Reims.